



>>> 15 Côté Seine

SemPariSeine... pour améliorer votre cadre de vie

>>> Centre commercial « Le Nouveau Beaugrenelle »



Une décision encourageante

Par jugement en date du 11 février 2010, le Tribunal Administratif de Paris a rejeté le recours déposé par deux associations du 15ème arrondissement contre le permis de construire délivré à la SCI Beaugrenelle pour la construction de l'îlot Verseau du futur centre commercial (parcelle située à l'angle du quai de Grenelle et de la rue Linois).

Il doit encore se prononcer sur les deux autres recours engagés contre les permis de construire des îlots Charles-Michels et Pégase.

La SemPariSeine se réjouit de cette première décision favorable et espère que les jugements concernant les deux autres recours se termineront par les mêmes conclusions. Sous réserve de ces décisions, le calendrier actuel prévoit une livraison du centre commercial « Le Nouveau Beaugrenelle » en 2012.

Le projet du « Nouveau Beaugrenelle » s'inscrit dans une démarche globale de renouveau du Front de Seine engagée depuis quelques années, qui a déjà donné lieu à la réalisation d'une première phase de rénovation de l'ouvrage dalle. Ce renouvellement urbain renforcera l'attractivité du quartier et offrira une meilleure qualité de vie à ses habitants.

>> Rénovation de la dalle

Dalle Vêga

Rendez-vous en avril autour de la zone test réalisée à côté de la tour Hachette en vue de faire le choix du revêtement qui couvrira les cheminements dans les jardins, avant de lancer la consultation des entreprises et d'engager les travaux (cf. lettre d'information de février 2010).

Dalle Centaure / Verseau

La SemPariSeine prévoit d'organiser avant l'été 2010 une réunion du groupe de travail qui réunit les présidents de tours et responsables de sociétés concernés avec la nouvelle maîtrise d'œuvre en charge du projet. Nous reviendrons vers vous prochainement.

>>> Une réunion d'information très utile

A l'initiative de Claude Dargent, vice-président de la SemPariSeine, afin de répondre aux interrogations émanant de présidents de tours du Front de Seine sur le projet de nouveau centre commercial, la SemPariSeine a organisé, le jeudi 25 février 2010, dans les locaux de l'IFG, 37 quai de Grenelle à Paris 15ème, une réunion d'information en présence des représentants des sociétés Apsys et Gecina.

Plusieurs sujets ont été évoqués :

Avancement des travaux

Apsys et Gecina ont confirmé leur détermination à réaliser le projet du « Nouveau Beaugrenelle ». La phase de construction du nouveau centre a pris du retard en raison des recours déposés contre les trois permis de construire des îlots Verseau, Charles-Michels et Pégase. Une première décision favorable ayant été rendue le 11 février 2010 par le Tribunal Administratif de Paris, ces sociétés attendent maintenant les jugements portant sur les deux autres recours. Les travaux de déconstruction de l'ancien centre se poursuivent en parallèle.

Information des riverains

Dès le lancement des travaux de construction, un espace info sera à nouveau installé sur le site. Un référent de la société Apsys est déjà en mesure de répondre aux questions des riverains par le biais d'un numéro vert. Des visites de chantier pourront être organisées à la demande des riverains désireux de suivre la progression de chacune des phases de travaux.

Le site internet du centre commercial www.lenouveaubeaugrenelle.com doit être mis à jour dans les prochaines semaines de manière à donner toutes les informations en ligne.

Commercialisation

55% des surfaces du nouveau centre commercial sont d'ores et déjà signées par de grandes enseignes telles que la chaîne de restauration Noura, Les Frères Costes, Go-Sport, Virgin, les Galeries Lafayette, Darty, Sephora... y compris le complexe cinématographique de 10 salles de cinéma qui sera exploité par le groupe Pathé.



Pompage de mise hors d'eau des sous-sols

Une enquête publique a eu lieu au mois de décembre 2009 concernant l'autorisation de pompage visant à mettre hors d'eau les sous-sols du centre Beaugrenelle. Les responsables d'Apsys ont annoncé l'avis favorable du Commissaire enquêteur. Par ailleurs, les services de la Ville de Paris avaient examiné le dossier qui remplit toutes les conditions techniques requises (l'eau ne sera pas puisée dans la nappe phréatique d'eau potable comme le bruit en avait couru). Le Conseil de Paris a donné un avis favorable lors de sa session de février 2010.

Connexion au réseau Climespace

La SCI Beaugrenelle finance la réalisation de 2 kms de canalisations de Climespace pour relier le centre commercial à ce réseau de froid urbain. Les travaux ont déjà commencé. Un permis de construire modificatif sera déposé pour prendre en compte ce changement de programme, à savoir l'abandon des tours aéro-réfrigérantes et l'intégration de la solution Climespace dans le projet.

Unité de police

L'implantation d'une unité de police de quartier à l'angle de la rue Linois, à côté de la boutique « La Grande Récré » est confirmée : les discussions de la société Apsys avec la Ville de Paris et la Préfecture de Police ont bien avancé ; l'implantation devrait être effective avant la fin de l'année 2010.

Stationnement

Pour les besoins du centre commercial, il est prévu de reconstituer un parking de 650 places environ sous l'îlot Pégase et un parking de 120 places sous l'îlot Verseau.

Centre médical

Comme la SCI Beaugrenelle s'y était engagée, un nouveau centre médical ouvert à tous, sera installé. Des discussions sont engagées avec des médecins pour une implantation dans l'une des ailes du bâtiment Mercure II, au-dessus de la pharmacie. Son ouverture sera liée à celle du centre commercial mais il ne sera pas soumis aux horaires du centre.

